

Echirolles

BUDGET 2019

Finances locales

Quelles
PERSPECTIVES ?

ORIENTATIONS

ATTRACTIVITÉ

SOLIDARITÉS

FAMILLE

CADRE DE VIE

20 novembre 2018

28 janvier 2019

12 février 2019

25 mars 2019

Lettre de
cadrage
& orientations

Débat
d'orientation
budgétaire

**Rencontre
citoyenne**

Vote du
budget

**Travail d'analyse et de diagnostic des politiques publiques, élaboration
de perspectives**

Le contexte financier et institutionnel

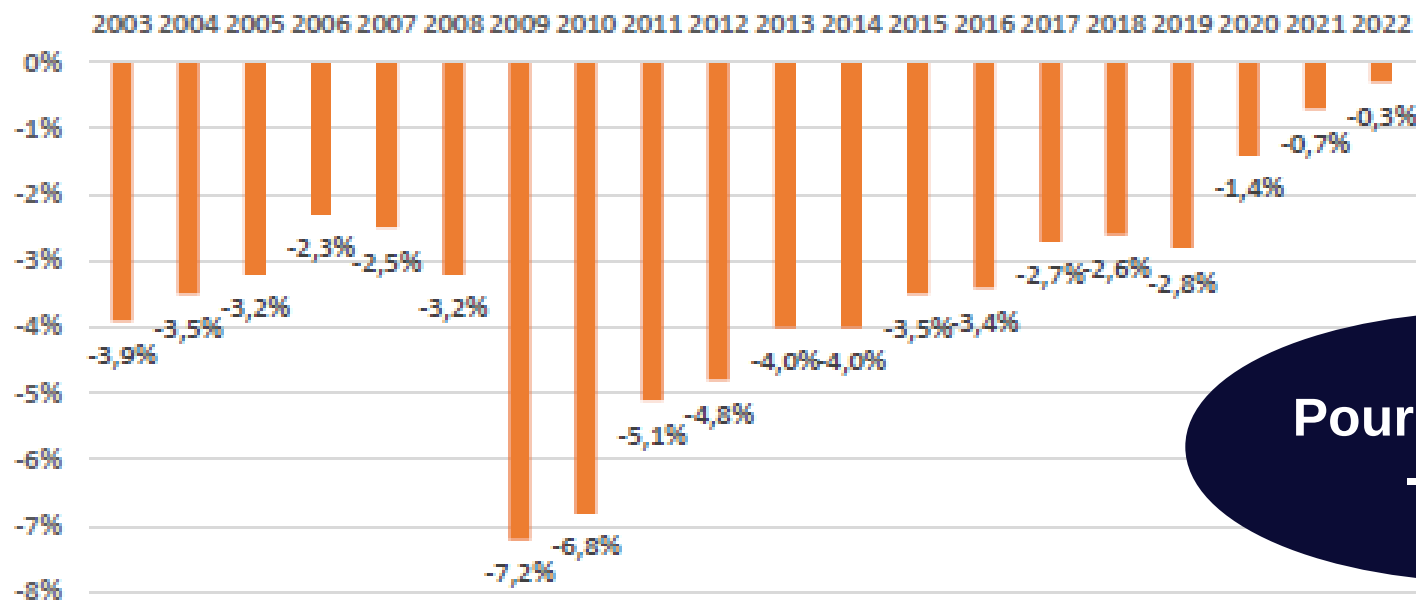
- ① Une politique de rigueur de l'État qui se poursuit
- ① Une coopération renforcée avec la Métropole

La politique de rigueur de l'État se poursuit

Déficit public 2019 : 2,8 % du PIB
Objectif : 0,3 % en 2022

Dette publique stable
autour de 98 % du PIB

Trajectoire du déficit public



Pour Échirolles
- 5,3 M€

Nouvelles compétences

Transfert de la compétence emploi et insertion

→ Une action renforcée sur un territoire porteur

Centralité Sud : projet d'intérêt métropolitain



7 mars
Réunion publique

3 communes
30 000 habitant-es
40 000 emplois
5 instituts universitaires
5 collèges, 12 écoles
70 Ha d'espaces verts
50 Ha de foncier public

Des services mutualisés

- Observatoire fiscal
- Autorisation des droits des sols
- Système d'information géographique



Un nouveau service pour les Échirollois-es :
réseau métropolitain des bibliothèques numériques



36 143 habitant-es



18 000 emplois

1 100 entreprises dont **550** commerces

8 zones d'activités



16 591 logements

49 % de ménages propriétaires-occupants

35 % de ménages locataires du logement public



42 m² d'espaces verts par habitant-es

70 504 arbres dont **58 160** à la Frange Verte et **12 344** en ville

→ **2** arbres par habitant-es

Les chiffres-clés du budget communal

- ① Le budget communal en un coup d'œil
- ① Les principaux domaines d'intervention

Budget Ville: 66,8 M€

Budget CCAS: 15,5 M€

82,3 M€

Soit 2 277 €
par habitant-e

Dépenses de
gestion
49 M€

Investissements
8 M€

Personnel
28,7 M€

Subventions
1,1 M€

Épargne Brute
3,4 M€

Emprunt
1 M€

Désendetttement
-3,4 M€

Les principaux domaines d'intervention

Solidarité 6,79 M€



Propreté,
espaces verts 5,21 M€

Aménagement
urbain,
environnement

1,48 M€



Jeunesse 1,95 M€



Éducation, enfance,
restauration scolaire 9,15 M€

Patrimoine,
équipements 6,56 M€

Développement
Culturel 4,07 M€

Sports et vie associative,
politique de la ville

3,70 M€



État civil 923 000 €

Sécurité,
prévention 1,50 M€

Nos priorités pour Échirolles

- ① Une ville éducative, culturelle et sportive
- ① Une ville solidaire et émancipatrice
- ① Une ville durable
- ① Une ville mobilisée pour la sécurité

Une politique d'excellence éducative

68 000 €

- 4,5 journées d'école : 56 ateliers, 1 215 enfants accueillis, 710 enfants par soir
- Refonte du projet éducatif de territoire
- Déploiement du plan « numérique écoles »

Consolidation de l'action culturelle

- Plan d'éducation artistique et culturelle
- Accueil d'artistes en résidence
- Plus de 20 000 visiteurs lors du Mois du Graphisme

Le sport : éduquer et fédérer

560 000 €

- Développement de l'éducation sportive
- Soutien financier aux clubs
- Développement des activités de proximité dans les quartiers

Autonomie et émancipation des jeunes



16 mars
le temps des 16 ans

- Poursuite du « plan jeunesse »
- Priorité à l'autonomie et à l'esprit critique
- Mise en œuvre d'un contrat métropolitain de prévention spécialisée

L'action sociale dans la proximité

132 000 €

- Les maisons des habitant-es : une proximité renforcée
- 4 travailleurs sociaux déployés dans les 6 MDH au service des habitant-es

Une politique gérontologique forte

3 EHPAD

- 6 000 bons-cadeau et 1 400 convives au banquet des anciens
- Reconstruction de la maison des anciens

Un soutien quotidien aux familles

- Ouverture de l'espace parents-enfants
- Renforcement de la mission «parentalité» au sein des MDH
- Ouverture du centre de planification et d'éducation familiale (planning familial)

Un soutien renforcé aux associations

22 200 €

- Soutien confirmé aux associations
- Élargissement de l'école citoyenne
- Renouvellement du matériel des salles associatives

Des projets pour l'avenir

- Achèvement des travaux du Village Sud
- Lancement du projet Karting
- Mobilité durable : prolongement de la ligne A, ligne chronovélo

Transition énergétique : une ville à l'offensive

502 000 €

- Ville associée à la candidature « Grenoble capitale verte européenne »
- Étude d'implantation photovoltaïque sur les équipements communaux et l'hôtel de ville
- Lancement du plan « 0 véhicules diesel »

Une ville éco-responsable

100 000 €

- Nouvelle déchetterie
- Déploiement du nouveau mode de collecte après l'expérimentation réussie de la Commanderie
- Plan de réduction des déchets



21 mars - Réunion
publique déchets

Un partenariat renforcé avec la Police Nationale

- Lutte contre les rodéos à deux roues et les lieux de deal
- Mise en place des quartiers de reconquête républicaine. PSQ : 68 nouveaux agents à terme

Une police municipale bien équipée

100 000 €

- Caméras mobiles, terminaux de verbalisation
- Renouvellement des armes
- Poursuite du plan de vidéo-protection

La prévention au quotidien

- Actions sensibilisation sur la sécurité routière
- 200 jeunes accueillis en soirée
- 84 jeunes en chantiers d'insertion
- 430 accompagnements et suivis individuels

Renouvellement urbain et social

Rénovation École Marat
phase I

300 000€
2,6 M€

Finalisation
Village Sud

230 000 €

LES VILLENEUVES
**Le 1^{er}
écoquartier
populaire**

GRENOBLE /// ÉCHIROLLES

15 M€

9 mars - Inauguration
Agence du quotidien



Des projets créateurs de ressources et d'emplois

Atos, Grand'Place, Artelia, DSV, Loiodice,
Îlot 27, TECCEM, HAKKAR, Aledia & Altais

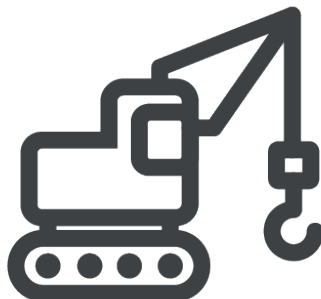
1 600
nouveaux
emplois

Rénovation Gymnase
Auguste-Delaune

778 000 €

École Jean-Moulin

131 000€



125 000 €

Berges du Drac
Corridor biologique

600 000 €

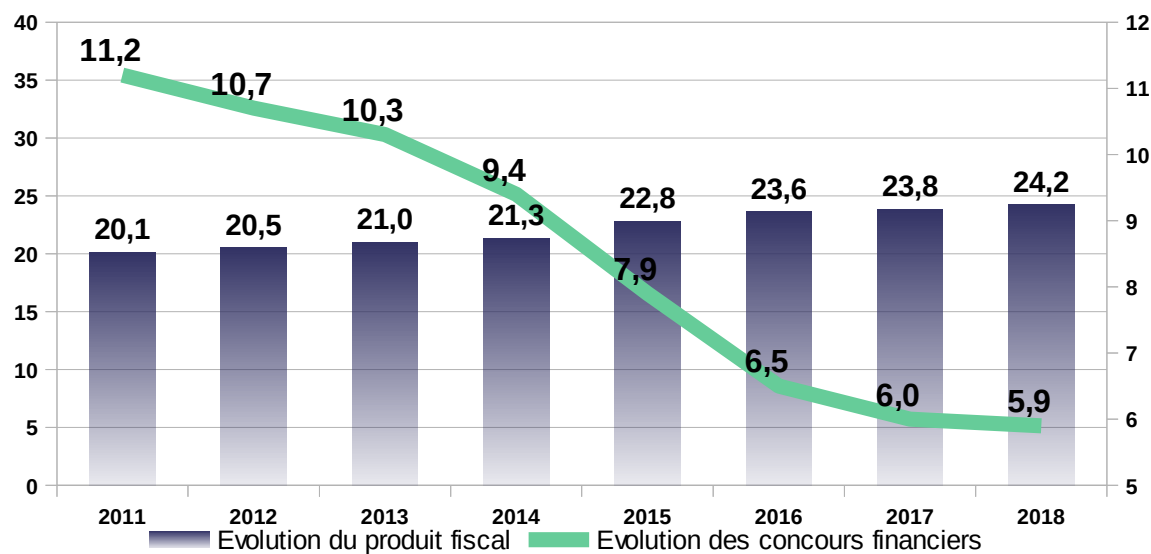
Travaux d'accessibilité
ADAP

Une stratégie financière au service des Échirollois-es

- ① Pas d'évolution de la fiscalité pour la 3^{ème} année consécutive
- ① Une trajectoire maîtrisée
- ① Un désendettement qui s'accélère

Pas d'augmentation des impôts communaux

Comparatif de l'évolution du produit fiscal et des concours financiers
de 2011 à 2018 en Millions d'euros



**Dotations
-5,3 M€**

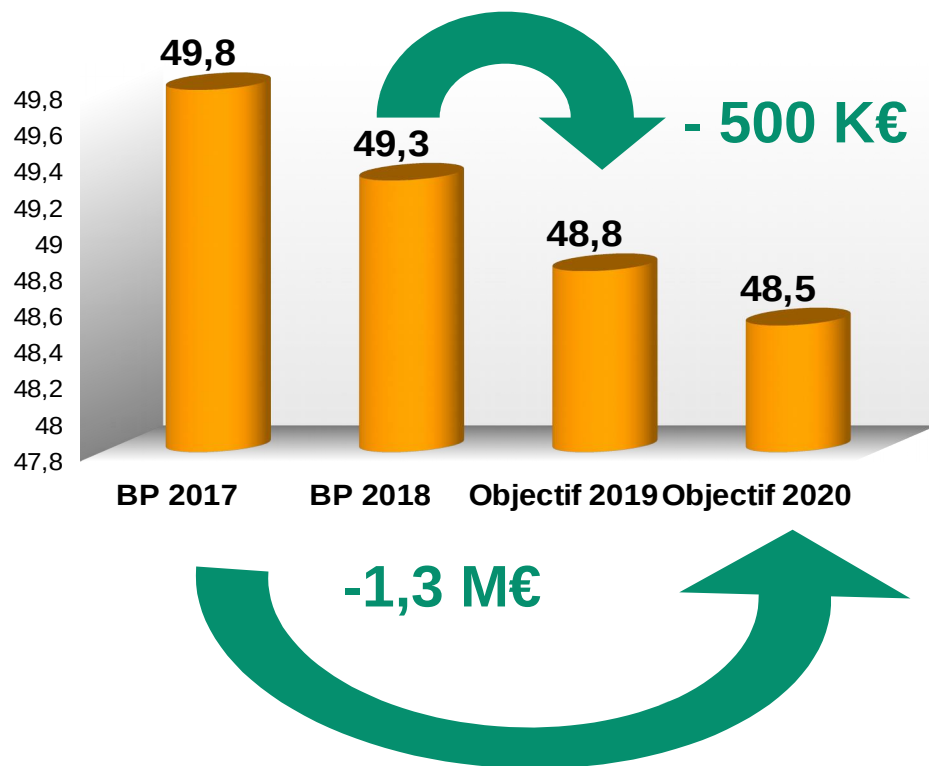
**Fiscalité
+4,1 M€**

À financer

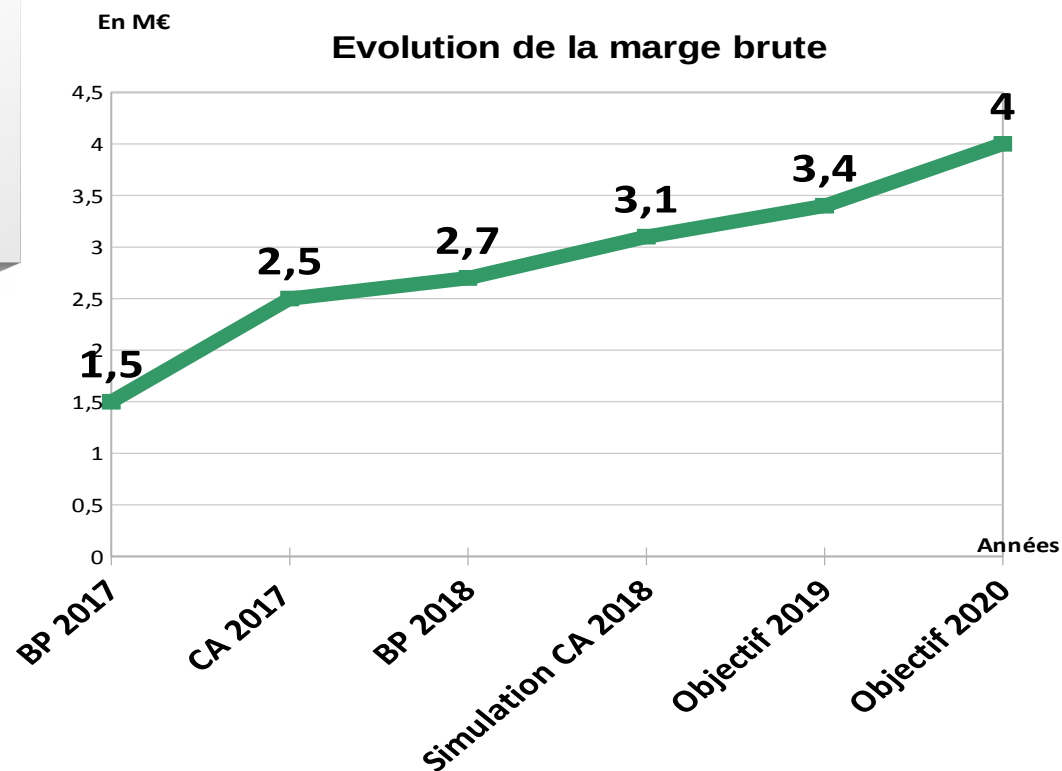
- 1,2 M€

1,2 M€ financés en réduisant les coûts de fonctionnement
tout en préservant les services aux usager-es

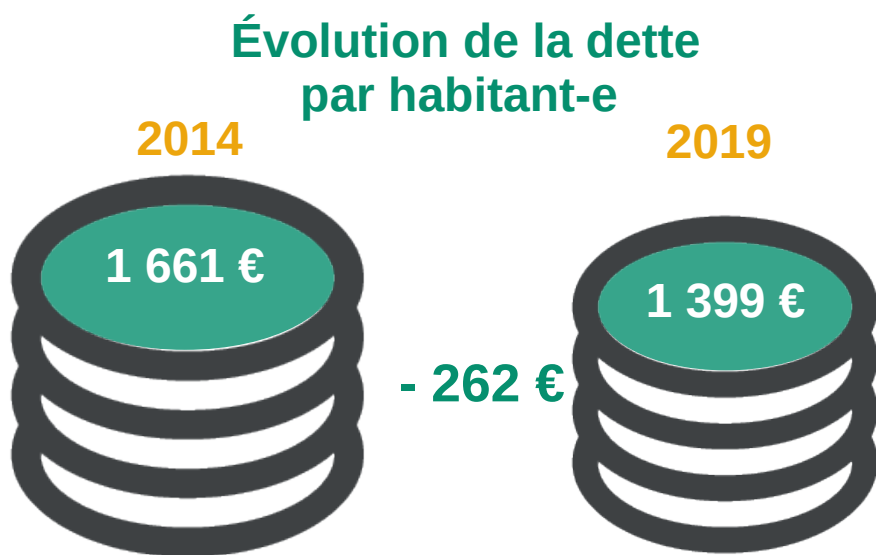
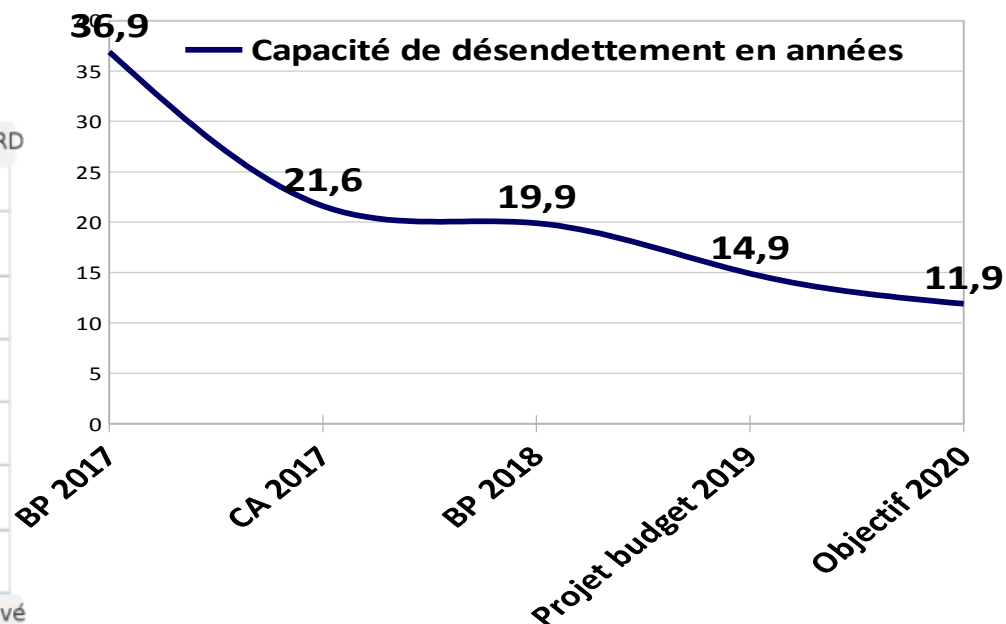
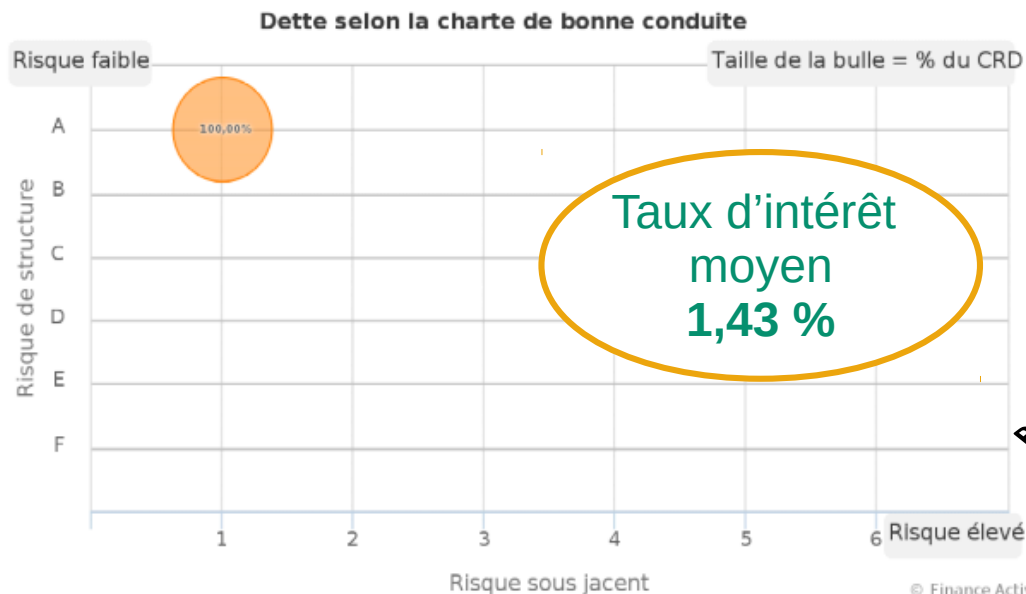
Réductions nettes des dépenses courantes



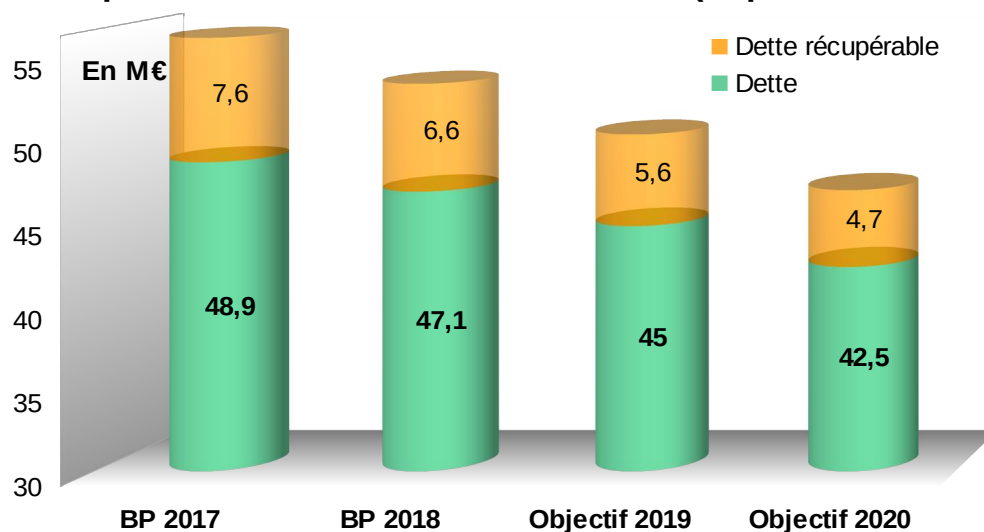
Evolution de la marge brute



Une dette non-toxique, sécurisée et en diminution



Perspectives de désendettement en 2020 (Capital Restant Dû)



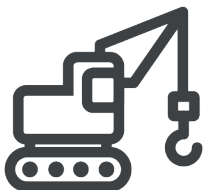


Dans un contexte de poursuite de la politique de rigueur de l'État, le budget 2019 réaffirme de grandes orientations

- Un projet éducatif de haut niveau
- Une ville solidaire avec ses ancien-nes, les plus jeunes, les familles
- Une ville des proximités (transports, santé et commerces)
- Une ville mobilisée contre le réchauffement climatique.

Pour la 3^e année consécutive, pas d'augmentation de la fiscalité locale

- Des économies qui portent leurs fruits.
- Des services associés aux objectifs à saluer (commande publique, administration exemplaire, non remplacement de certains départs en retraite...)



Des projets d'amélioration des conditions de vie, porteurs d'emplois et de ressources nouvelles : Centralité Sud, Rrenouvellement urbain et social Ville Neuve, Grand Place, Artélia, Atos...

Volonté de continuer à faire d'Echirolles une ville moderne et de l'innovation dans tous les domaines : Agence du quotidien, 1% insertion, tranquillité publique et cadre de vie...



Merci de votre attention
Place au débat

Attribution de compensation

Deux types de reversements au profit de leurs communes membres ou d'autres EPCI (intercommunalités) sont effectués par les groupements soumis aux régimes de la taxe professionnelle unique ou de la taxe professionnelle de zone.

Il s'agit :

- de l'attribution de compensation ;
- de la dotation de solidarité communautaire.

L'attribution de compensation (AC) constitue pour ces EPCI une dépense obligatoire.

Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

Débat d'orientation budgétaire

Dans les communes de 3 500 habitant-es et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Compte administratif

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il doit être adopté par le conseil municipal au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Dotation de fonctionnement attribuée par l'État aux communes. Elle est globale et libre d'emploi. Elle est fixée chaque année par la loi de finances.

Dotation de solidarité urbaine (DSU)

La dotation de solidarité urbaine a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

Épargne brute

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne de gestion

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Épargne nette

Il s'agit de l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour financement en investissement des dépenses d'équipement.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Le FPIC a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Péréquation

Mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesses, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités.

Produit intérieur brut (PIB)

PIB est un indicateur économique qui permet de mesurer la production économique intérieure réalisée par un pays, sur une période donnée, généralement un an ou un trimestre, grâce aux « agent-es » économiques qui y résident. Il reflète l'activité économique interne d'un pays.